

**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2020**

10 mai 2017
Français
Original : anglais

Première session
Vienne, 2-12 mai 2017

**Resituer le désarmement nucléaire dans son contexte –
une question de gouvernance mondiale**

Document de travail présenté par l'Irlande

Introduction

1. La question de la sécurité et des conditions propices à son maintien a été un thème récurrent dans les débats du Comité préparatoire en 2017. Notre débat porte toutefois sur des armes dont l'effet dépasse les frontières et qui, si elles venaient à exploser, répandraient leur poison dans l'air et décimeraient l'humanité, la faune et la flore sur plusieurs continents, polluant notre eau et notre sol, et pourraient provoquer des famines et modifier le climat pendant dix ou plus. Il serait donc opportun d'envisager aussi la question de la sécurité non plus dans une perspective nationale, régionale ou internationale, mais sous l'angle véritablement mondial des risques inhérents à ces armes. À l'âge du numérique, nous faisons face à des menaces qui nous auraient auparavant semblé invraisemblables. Tout récemment, certaines infrastructures numériques civiles et militaires vulnérables ont été gravement mises en difficulté. Nous avons vu certains pays accélérer leurs programmes de missiles grâce à des achats illicites, des transferts immatériels de technologies et peut-être des opérations de cyber-espionnage. Comme l'ont indiqué l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et l'Institut royal des affaires internationales (Chatham House) dans l'article important qu'ils ont récemment consacré aux risques liées aux armes nucléaires, les cyber-technologies sont aujourd'hui à la portée de la plupart des États, quels que soient leurs moyens économiques, mais aussi d'acteurs non étatiques. Cette situation égalise le terrain sur le plan stratégique et crée pour les gouvernements belligérants de petits États ou les groupes terroristes des occasions sans précédent de provoquer des attaques extrêmement efficaces. On voit ainsi augmenter le risque non seulement qu'une explosion nucléaire survienne involontairement mais également que la manipulation des données pèse de manière déterminante dans la prise de décisions. Pour agir de manière cohérente et efficace, il faut mettre l'accent sur l'arme et son impact et non sur son détenteur, et telle est en effet l'optique dans laquelle nous travaillons pour toutes les questions d'armement. Tout comme le Secrétaire général sortant, l'Irlande estime que de mauvaises armes ne peuvent se trouver entre de bonnes mains. Étant donné tous les facteurs de risque, notre vigilance et notre diligence sont plus que



jamais requises en matière de désarmement et de non-prolifération. À cet égard, l'Irlande se félicite de soumettre le présent document de travail, dans lequel elle préconise de resituer dans leur contexte les activités menées dans le cadre du cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, en les examinant non seulement sous l'angle de la sécurité mais également, de manière plus générale, sous l'angle des risques et de la gouvernance à l'échelle mondiale, et, comme l'ont dit plusieurs délégués, d'envisager par exemple les questions liées à la pauvreté, au développement, au climat, à l'environnement, à la santé, au patrimoine culturel et à l'égalité entre des sexes. Ce nouveau document de travail, dont une version à jour a été mise à la disposition des délégués sous forme de brochure, est fondé sur le résultat des recherches menées par l'Irlande en collaboration avec Chatham House depuis 2015. Nous espérons que ce travail de recherche et ce document de travail sauront donneront un nouveau souffle à nos efforts tout au long de ce cycle d'examen, et attendons avec impatience les consultations sur la question et l'approfondissement des divers points de vue.

2. Nous vivons à l'échelle mondiale une période d'incertitudes et de difficultés. L'existence d'armes nucléaires ne contribue en rien à faire du monde un endroit mieux protégé ou plus sûr en ces moments tendus et délicats; au contraire, les risques inhérents aux armes nucléaires ne font qu'accroître le danger. Aucune autre mesure ne saurait mettre fin à ces risques que l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires. Étant donné que, selon toute vraisemblance, cet objectif ne saurait être atteint qu'à long terme, il faut de toute urgence mettre en place des mesures d'atténuation des risques actuels. Le risque d'une explosion nucléaire, accidentelle ou délibérée, n'a jamais été aussi élevé. Le refus perpétuel de se défaire des armes nucléaires ne peut mener qu'à la catastrophe. Plus elles perdurent et plus elles sont banalisées, plus un accident devient probable. Tout en appréciant à leur juste valeur tous les efforts d'amélioration de la sécurité nucléaire et en nous félicitant des mesures prises pour réduire les risques et renforcer la transparence, nous croyons important de souligner que la gestion des risques ne doit absolument pas être entendue comme un argument justifiant le maintien de leur cause première. Tant qu'il existera des armes nucléaires, nous risquerons tous les jours qu'elles explosent par accident, qu'elles soient délibérément actionnées ou bien qu'elles tombent entre les mains de terroristes. Malheureusement, le désarmement nucléaire mobilise encore trop peu d'efforts, malgré l'urgence de la situation et malgré l'accroissement des risques.

3. L'Irlande souhaiterait en particulier mettre en avant le risque d'une automatisation croissante des systèmes d'armes, question qui fait actuellement l'objet d'une attention considérable dans le domaine des armes classiques. Tout indique que de nombreuses explosions accidentelles d'armes nucléaires ont essentiellement été évitées par l'entremise d'êtres humains conscients de leurs actes. L'automatisation est donc un risque accru qu'il faut mettre en évidence, sachant que ces armes tiennent toujours une place fondamentale dans la doctrine en matière de sécurité. Une part importante et intégrante de notre travail d'État parties au Traité devrait être consacrée à la sensibilisation. À cet égard, l'Irlande s'est employée de manière particulièrement active à faire connaître les effets différenciés selon le sexe des rayonnements ionisants. Elle est convaincue qu'il est d'une importance vitale de poursuivre le travail de sensibilisation et de contribuer à faire prendre conscience de cet aspect jusqu'ici négligé de l'utilisation des armes nucléaires. Il faut que cet élément soit davantage présent dans les esprits et l'Irlande a présenté un document de travail spécialement consacré à la question.

4. La montée des tensions internationales entraîne un véritable risque d'emballement qui peut être cause d'accidents et d'erreurs d'appréciation. On constate en outre une prééminence croissante des armes nucléaires dans la doctrine

en matière de sécurité et des investissements constants et considérables dans leur modernisation, souvent dans le but de faciliter leur utilisation. Dans ce contexte, il est donc non seulement opportun mais urgent d'intervenir en faveur du désarmement nucléaire. Des accords internationaux historiques ont été conclus en 2015, l'un sur les objectifs de développement durable et l'autre sur le climat, et l'on mesure ainsi tout ce qu'il est possible d'obtenir lorsque nous travaillons ensemble avec réalisme, en nous concentrant sur l'avenir. Ces accords restent toutefois à la merci d'une explosion nucléaire qui réduirait à néant tous les résultats obtenus. Le monde est petit, et il ne nous apparaît plus comme un vaste ensemble de lieux isolés mais au contraire comme un tout interconnecté. Le multilatéralisme y joue donc un rôle essentiel et les questions de sécurité ont un effet à l'échelle non plus seulement nationale mais internationale. Pour ce qui est de la durabilité de notre planète et de la sécurité humaine collective, jamais le besoin d'une réflexion collaborative et d'une gouvernance mondiale ne s'était fait autant ressentir. Les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris sur les changements climatiques sont de grands progrès, mais tout cela n'est rien si nous n'avancions pas en matière de désarmement nucléaire et si toutes leurs réalisations sont remises en cause par les risques associés à la persistance des arsenaux nucléaires et à leur utilisation.

5. Dans ce contexte, ni le désarmement nucléaire ni les activités menées dans le cadre du cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne sont des questions secondaires; il ne s'agit pas d'un débat de techniciens ou de spécialistes et il ne doit pas être pris comme tel. Il s'agit au contraire d'une question transversale, qui peut avoir un effet sur tous les citoyens et doit donc être intégrée à l'élaboration des politiques dans tous les domaines d'intérêt universel. Quelle que soit la question abordée, qu'il s'agisse de migration ou de sécurité alimentaire, de cyberterrorisme ou de réchauffement climatique, de droits de l'homme ou d'égalité des sexes, les armes nucléaires compliquent la donne. Nous n'avons plus le luxe de faire comme si de rien n'était. Il nous faut à présent agir collectivement, en connaissance de cause. C'est dans cette optique, et dans le but de contribuer activement au présent cycle d'examen, que l'Irlande a eu le plaisir de commander à Chatham House un document de consultation décrivant le désarmement nucléaire comme la pièce manquante du casse-tête qu'est la gouvernance mondiale et qui montre pourquoi et comment il faut se saisir de la question.

6. Les points essentiels que nous souhaiterions faire ressortir de ces recherches sont résumés ci-après.

7. Le document montre les nombreuses ramifications de la question du désarmement nucléaire. Tous les pays du monde et toute l'humanité sont aujourd'hui mis à l'épreuve. Il est donc temps de montrer la voie et d'accepter nos obligations internationales, nos engagements et nos responsabilités. Le désarmement nucléaire doit être resitué dans son contexte mondial; si la viabilité de notre planète nous intéresse sincèrement, alors les questions nucléaires doivent également nous préoccuper. De même que nous avons contracté des engagements au titre d'autres accords internationaux, il nous faut prendre et respecter des engagements concernant le désarmement nucléaire.

8. Il est temps d'envisager le désarmement nucléaire comme une question transversale et d'en reconnaître les implications générales pour ce qui est des droits, des obligations et des responsabilités de chacun. Il faut faire en sorte que l'opinion publique s'intéresse à cette question en connaissance de cause, ce qui engendrera la volonté politique nécessaire. Ce n'est qu'au prix d'une collaboration multilatérale accrue et donc d'une meilleure compréhension de la nature globale et interconnectée de nos obligations internationales et de leurs liens avec le désarmement nucléaire,

que la question sera enfin envisagée comme elle le mérite, à savoir comme une question transversale, prioritaire et relevant de la gouvernance mondiale.

9. Le document décrit les effets dévastateurs que les armes nucléaires pourraient avoir dans un ensemble de domaines où leur utilisation éventuelle n'est pour l'instant pas envisagée ou tenue en compte dans l'élaboration des politiques, à savoir, entre autres questions prioritaires, les objectifs de développement durable, les changements climatiques, l'environnement, le développement, l'égalité des sexes, les droits de l'enfant, la protection du patrimoine culturel, la santé publique, les groupes armés non étatiques, l'intervention humanitaire et la cyber-sécurité.

10. Les auteurs du document soutiennent que ceux qui s'intéressent à la survie et au progrès de l'humanité doivent également s'intéresser à la question des armes nucléaires. Il faut expressément établir un rapport entre les engagements et obligations contractés par les pays dans ces domaines prioritaires et les engagements et obligations en matière d'armes nucléaires, et mesurer à cette aune l'inaction en la matière. Le non-respect des obligations en matière de désarmement nucléaire et de non-prolifération aura de graves répercussions sur les efforts déployés pour ce qui est entre autres du climat et de l'environnement et de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

11. Le document aboutit à un certain nombre de conclusions qui devraient trouver un écho au-delà du présent cycle d'examen sur la scène politique internationale. Il y est entre autres recommandé de mettre en relation les spécialistes et les diplomates dans plusieurs domaines, de manière à faire surgir de nouvelles perspectives, synergies et idées pratiques; de comprendre les liens entre le désarmement et le développement, et d'agir en conséquence; de prendre conscience du rôle essentiel des femmes en matière de désarmement; de comprendre les liens entre le désarmement nucléaire et la protection du patrimoine culturel, et d'agir en conséquence; de renouveler les interactions entre la communauté du désarmement nucléaire et les spécialistes de la santé publique; de prendre conscience du rapport entre le désarmement nucléaire et la sûreté nucléaire; de montrer les vulnérabilités numériques liées non seulement à la matière nucléaire civile mais également à son utilisation; et de s'inspirer du Sommet mondial sur l'action humanitaire pour comprendre comment intégrer le désarmement nucléaire au traitement des plus graves défis de notre temps.

12. Les auteurs du document soutiennent que les progrès accomplis ou non en matière de désarmement nucléaire devraient être retenus comme critère pour mesurer l'avancement des objectifs de développement durable, que les spécialistes et les responsables politiques s'intéressant aux menaces mondiales auraient avantage à tenir compte du désarmement nucléaire et que l'Organisation des Nations Unies devrait travailler dans cet esprit en procédant notamment, dans une optique intersectorielle, à des études conjointes, à l'élaboration de documents de travail, à des réunions et à des échanges de connaissances entre les comités compétents.

13. Ils proposent également de tenir compte des vulnérabilités et des risques liés aux armes nucléaires pour toute la planification liée à la sécurité et aux interventions d'urgence, Ils indiquent que l'intervention en cas d'explosion nucléaire devrait être envisagée pour tout ce qui concerne la gestion et l'atténuation des risques et recommandent d'examiner les capacités d'intervention humanitaire en cas d'explosion nucléaire, tout en mettant l'accent sur la responsabilité particulière qui incombe à cet égard aux États dotés de l'arme nucléaire ou sur le territoire desquels de telles armes sont entreposées.

14. En fin de comptes, les recherches effectuées à la demande de l'Irlande étayent sa position, à savoir que le désarmement nucléaire peut à bon droit être considéré comme le chaînon manquant du multilatéralisme. L'Irlande espère que les délégués se rangeront à l'avis que corrobore l'article et conviendront qu'il est nécessaire de mieux comprendre les ramifications de nos activités en matière de désarmement nucléaire et qu'il importe d'en faire un domaine primordial de la gouvernance mondiale, afin que les engagements contractés au titre du Traité sur la non-prolifération soient examinés dans le contexte mondial qui convient. Nous souhaiterions que cette proposition fasse l'objet d'un examen plus approfondi dans le cadre du cycle d'examen et qu'il en soit tenu compte dans le document final.
